

« Vous serez mon peuple et je serai votre Dieu »

La question de savoir ce qui fait « peuple » pour un juif est une question épineuse tant la désignation du peuple juif comme « le peuple élu » est ambiguë et sujette à malentendu. Il y a plus de coups à prendre que de lauriers à ramasser dans un débat en cette matière !

Il faut bien reconnaître, en effet, que pour celui qui n'est pas juif, « L'Élection » pose question. Elle est scandaleuse dans une société égalitaire d'autant plus qu'elle procède, selon la Torah, du choix de Dieu. Le peuple juif serait donc choisi par Dieu pour un destin spécifique ! L'élection d'Israël signifierait-elle que le peuple juif, puisqu'il a mérité le choix de Dieu, est supérieur aux autres ? Ce serait donc ce choix divin qui serait constitutif du peuple juif ? Cette idée provoque chez les non juifs une sorte de jalousie mais aussi une fascination qui aboutit très vite à l'antisémitisme. Pour certains juifs elle est aussi le prétexte à un isolationnisme mortifère. Enfin, comme il n'y a pas de peuple sans terre, la revendication d'un territoire géographique, promis dès l'origine, ne va pas sans heurts dans la réalité géopolitique du Moyen Orient.

On admet en effet qu'un peuple se constitue sur un **récit fondateur**, sur un **territoire** et sur une **certaine idée d'une mission et d'un destin**.

Le particularisme du peuple juif s'appuie sur les « Saintes Ecritures » comme récit fondateur, sur la possession **d'une terre promise** par Dieu et sur une mission dont il prend la charge : **promouvoir la justice** en accord avec l'Alliance nouée avec son Dieu. Nous verrons comment la critique textuelle explique certains aspects du caractère national, sinon nationaliste et violent, de ces « Saintes Ecritures », qui peut heurter en première lecture.

Privé de territoire depuis la destruction du second Temple jusqu'à la création de l'Etat d'Israël en 1947, comment ce peuple a réussi ne pas quitter la scène de l'histoire ? Nous verrons quel rôle a joué la diaspora, bien antérieure aux deux catastrophes, en développant un judaïsme synagogal porté par l'élaboration du Talmud.

Enfin comment concilier le particularisme du peuple juif avec l'universalisme des valeurs de justice dont il s'est chargé ? Ici, je n'aborderai pas la délicate question du passage du particularisme juif à l'universalisme chrétien, en particulier chez Paul, ni comment celui-ci, en plongeant ses racines dans le terreau juif, réalise la mission confiée à Abraham : « soit une bénédiction pour toutes les nations. » (Genèse 12, 1-3).

Toutes les nations s'identifient en s'appuyant sur un « récit » national. Issu d'une longue tradition orale, il se fixe à un moment de son histoire en un document écrit. Cette fixation, si elle est souvent motivée par des intentions politiques, nécessite des conditions préalables : l'accès à l'écriture bien sûr mais aussi un pouvoir central suffisamment établi pour ressentir la nécessité de se légitimer.

Le peuple juif n'échappe pas à la règle. **La Bible est son récit national.** On comprend dès lors qu'elle est composite et que sa fixation s'est faite en plusieurs temps au grès des aléas de l'histoire. Mais si pour le lecteur d'aujourd'hui, il est essentiel de mettre le texte en perspective avec les intentions de ses rédacteurs, il n'en reste pas moins vrai qu'il est porteur d'un message théologique centré sur la fidélité à l'alliance entre Dieu et sa création à travers le destin du peuple juif.

Rachi ne s'y trompe pas quand il écrit : « Rabi Yits'haq a enseigné : La Tora, [en tant qu'elle constitue essentiellement un code de lois], aurait dû commencer par : « Ce mois-ci est pour

vous le commencement des mois » (Exode, 12, 2), puisque c'est par ce verset qu'est édictée la première mitzva prescrite à Israël. Tout ce qui précède est écrit pour la gloire des Pères. »

Cette mise par écrit date de la fin du VIII^{ème} siècle avant JC, sous les règnes des rois Ezéchias (715-687) et Josias (640-609). Le royaume du nord a été balayé par Sargon II, roi assyrien, en 734. Vidé en partie de sa population, il est occupé par des colons assyriens déportés.

Mais, poussé par un afflux de réfugiés venus du nord, Ezéchias, roi de Juda, se prépare à une campagne militaire de reconquête. Il renforce les défenses de Jérusalem et assure son approvisionnement en eau potable intramuros par le percement d'un aqueduc. Enfin Josias¹, son petit-fils, amorce une réforme religieuse centralisant le culte à Jérusalem. Les scribes vont alors mettre en forme un récit qui sera opportunément découvert lors des réaménagements du Temple.

Celui-ci justifie la légitimité de la lignée davidique et la suprématie du royaume de Juda. **C'est la réforme deutéronomiste** à qui on attribue le deutéronome, Josué, Samuel I et II, Rois I et II, ainsi que la mise en forme de l'histoire des Patriarches à partir d'une tradition orale ancienne. Ce contexte politique explique la forte imprégnation identitaire et nationaliste de ces textes exaltant « l'élection », le droit sur une terre et l'exercice légitime de la violence.

L'affaiblissement de l'empire assyrien va pousser Josias et son entourage, à tenter de se libérer du joug assyrien malgré les mises en garde de Jérémie. La tentative échoue avec la désastreuse affaire de Megiddo où il est assassiné. Finalement, Nabuchodonosor, (605-562) vainqueur des assyriens à la bataille de Karkemish, en 605, occupe Jérusalem en 598 et déporte son élite dont le prophète Ezéchiel. Le Temple est détruit en 587. La lignée davidique est définitivement écartée de la royauté et la terre promise asservie au pouvoir étranger.

Au retour des exilés en 538, avec Esdras et Néhémie, sous le contrôle de Zorobabel (la semence de Babel !) on assiste à une nouvelle vague rédactionnelle fustigeant les unions illégitimes et la fréquentation des hauts lieux. Mais la situation a changé. Il n'est plus question d'exalter une idéologie nationaliste sous la domination administrative de l'Empire perse ! La ligne rédactionnelle de cette deuxième vague s'infléchit en mettant l'accent sur la pratique rituel et la piété, centrées sur le Temple et son élite sacerdotale. Elle amorce une évolution. Si le « récit » national exaltait le rôle de la nation, apparaît de plus en plus en effet la notion de responsabilité personnelle dans le maintien de l'Alliance.

Cette tendance est le premier pas vers un message universelle dépassant le destin du peuple juif.

Ce récit national, on le voit, contrairement à d'autres, est traversé par une dimension théologique et eschatologique : celui de l'alliance d'Israël avec son Dieu et l'avènement des temps nouveaux par l'exercice de la justice et de la bienfaisance. En ce sens « la Bible ne peut pas se réduire à un simple « récit national » où le lecteur serait pris entre deux feux² : celui d'un fondamentalisme historique et celui d'une illusion positiviste ». Philippe Abadie cite Jean-Louis Ska³ : « l'erreur serait de ne voir dans le récit biblique qu'une manière de conter le passé alors qu'il s'agit avant tout de construire l'aujourd'hui du croyant ».

¹ En fait la succession d'Ezéchias est plus complexe du fait du long règne de Manassé (687-643).

² Philippe Abadie, L'histoire d'Israël entre mémoire et relecture, Lectio Divina, Cerf 2009.

³ Jean-Louis Ska, Les énigmes du passé, « Le livre et le rouleau » Lessius 2002.

Mais « l'aujourd'hui du croyant », pour le juif, c'est la fidélité à la loi. Cette fidélité passe par l'exégèse de la Torah. C'est la loi orale, élaborée par les scribes et les légistes au sein de la grande assemblée qui remonterait à Simon le Juste (310-291). Elle deviendra le Grand Sanhedrin, théâtre de la lutte de l'influence de la classe des prêtres, **les saducéens**, et celle d'une faction d'intellectuels issue de la classe bourgeoise, **les pharisiens**.

Avec la destruction du Temple en 70 de l'ère chrétienne, la classe sacerdotale disparaît. Une secte ultraorthodoxe, les Esséniens, s'éteint dans le désert de la mer morte. Seul persiste le mouvement pharisien et surtout, nous allons le voir, la pratique synagogale.

Il s'agit d'éclairer maintenant comment un peuple sans territoire peut subsister. On aurait pu s'attendre à voir le peuple juif quitter la scène de l'histoire après la destruction de Jérusalem et surtout après la répression sanglante de l'ultime révolte de Bar Kokhba en 135.

Ce serait sans compter sur la puissance de **la diaspora**, déjà ancienne, sur une pratique religieuse sans Temple : **la Synagogue** et sur un nouveau monument littéraire : **le Talmud**.

Le Talmud que l'on peut qualifier avec Daniel Boyarin de « Patrie portative » est issu de la compilation des débats des sages de la grande assemblée et du grand Sanhédrin par Juda Ha Nassi autour de 200 de l'ère chrétienne, la « Michna » sera commentée par les sages des différents foyers de diaspora élaborant ce que nous appelons la Gemara. Gemara et michna constitue le talmud. Après le déclin de l'académie de Yavné présidé par Rabbi Gamaliel, le maître de St. Paul avant sa conversion, ce sont les très anciennes académies babyloniennes qui prendront le relais. Quand l'empire perse s'effondrera, le Talmud gagnera la Sicile et traversera la méditerranée vers les académies du Maghreb.

Quant à la synagogue, elle est une institution ancienne. C'est la maison d'étude de chaque localité. Chacun peut y entrer et y prendre la parole pour commenter les écritures. Dans les Evangiles Jésus y intervient souvent. Chacun connaît la scène de celle de Nazareth (Luc, 4,16-21). Tant et si bien qu'en absence du Temple ce sera la pratique synagogale de la dévotion et de l'étude qui persisteront.

Désormais le judaïsme constitué peut exister « hors sol ». La conscience pour les juifs d'appartenir à un peuple perdure au-delà de la perte territoriale. Certes une nostalgie du Temple et de Jérusalem persiste. A la fin du seder de Pessah, chaque année, ne nous souhaitons-nous pas « l'année prochaine à Jérusalem ». Mais ce souhait reste rhétorique et renvoie plutôt à une vision eschatologique.

En effet, Jérusalem occupe un espace symbolique non plus pour le seul peuple juif mais aussi pour l'ensemble de la civilisation occidentale. Déjà chez les prophètes, chez Michée, (4,1-5) par exemple, le retour à Jérusalem prend une dimension cosmique. *« Il arrivera, à la fin des jours, que la maison de la Transcendance sera établie à la tête des montagnes, plus élevée que les collines ; des peuples afflueront vers elle. De nombreux peuples se mettront en route et diront : « Allons, montons vers la montagne de la Transcendance et vers la maison du Dieu de Jacob : il nous enseignera ses voies et nous irons dans ses sentiers, car de Sion sortira la Torah, et la parole de la Transcendance de Jérusalem. Elle jugera entre de nombreux peuples et réprimandera jusqu'au loin des nations puissantes : martelant leurs épées, ils en feront des socs, et de leurs lances, ils feront des serpes. Une nation ne lèvera plus l'épée contre une nation, on n'apprendra plus la guerre. Chacun sera installé sous sa vigne et sous son figuier, et personne pour les faire trembler, car la bouche de la Transcendance Sabaoth a parlé. Car tous*

les peuples marcheront chacun au nom de ses dieux, et nous nous marcherons au nom de la Transcendance notre Dieu pour toujours » (Michée 4,1-5).

C'est pourquoi la tradition rabbinique affirme que tous les justes – pas seulement Israël lorsqu'il est juste – auront part au monde qui vient : ils sont déjà en route, puisque chaque acte juste qu'ils accomplissent, construit un peu plus l'humain dans l'histoire, et développe pas à pas le royaume de Dieu dans le monde en y accomplissant sa volonté : faire l'homme.

La spécificité du judaïsme, on le voit, n'exclut pas la spécificité des autres courants abrahamiques, bien au contraire. Sa prise de conscience de la responsabilité éthique n'est qu'une des facettes de cette prise de conscience universelle. Certes, cette prise de conscience s'articule sur le judaïsme qui en fut, historiquement, le premier mouvement. Prise de conscience, d'ailleurs, relayée par la philosophie occidentale qui place le respect de la personne humaine comme impératif catégorique. Que serait le peuple juif sans le monde et que serait le monde sans le peuple juif ?

Jésus ne déclare-t-il pas : « Il y a plusieurs demeures dans la maison de mon Père. Si cela n'était pas, je vous l'aurais dit. Je vais vous préparer une place. » Jean 14,2